

Les débouchés après un Master droit public administration et environnement

Par **Etudiant16**, le **05/08/2021** à **18:01**

Bonjour ,

Je suis récemment diplômé d'un master de droit public administration et environnement , quels sont les meilleurs options possible suite a ce diplôme ? faire des concours administratif ? ou faire des stages ? ou autre ? s'il vous plait car je ne sais pas quoi choisir pour le moment sachant que j'ai pas beaucoup d'expérience .

Cordialement

Par **Isidore Beautrelet**, le **06/08/2021** à **08:08**

Bonjour

J'ai un ami qui est sorti d'une formation similaire (Master droit de l'environnement). Il a effectivement passé des concours de la fonction publique. Mais il avait réussi à se faire embaucher dans une association.

Par **CUJAS 26150**, le **06/08/2021** à **16:24**

Bonjour,

vous pouvez faire de la consultation juridique dans un cabinet d'avocat ou dans une étude de notaire.

Par exemple, une étude de notaire de Monistrol-sur-Loire cherche un spécialiste en droit de l'environnement (vu à la télé).

Il y a par exemple des avocats, Maître Arnaud GOSSEMENT qui est orienté droit public et environnement.

Il y a aussi Corinne LEPAGE, Docteure en droit de l'environnement qui est ancienne ministre

et avocate en droit envir. etc

Par **Isidore Beautrelet**, le **25/08/2021** à **11:59**

Bonjour

J'ai remarqué que vous avez créé un sujet identique à celui-ci aujourd'hui.

J'en déduis que vous souhaitez avoir des réponses d'autres membres.

J'ai préféré supprimer votre nouveau sujet et faire remonter celui-ci en tapant ce message

Par **Floris22**, le **25/08/2021** à **13:03**

Bonjour

Dans la fonction publique d'État, mais aussi auprès de la territoriale, il y a de grandes places pour les titulaires d'un tel master.

Dans la FPE, vous avez certes les concours d'attaché pour être ensuite chef d'un service juridique, responsable d'un pôle environnement, urbanisme, même si vous avez peu d'expérience.

Vous pouvez aussi passer le concours d'administrateur des affaires maritimes ou celui de commissaire de la marine Nationale. Il s'agit de concours militaires, mais pour lesquels le titulaire d'un tel master a toute sa place. En effet, il s'agit de défendre la place de l'État en mer: pêche illégale, pollution, gestion des stocks de poisson et autres animaux marins...

Dans la FPT, concours d'attaché aussi et c'est pour être responsable d'une service juridique, urbanisme, environnement... Il y a de nombreuses actions devant le TA et un tel titulaire aura de quoi mettre ces compétences en action.

Néanmoins, je suis plus favorable pour la FPE car vous allez plaider devant le TA si une action est en cours alors que pour la FPT, les collectivités prennent un avocat. Le travail me paraît plus attractif dans la FPE mais c'est un goût personnel.

Les associations de défense de l'environnement prennent de plus en plus d'ampleur donc elles recrutent. Il ne faut pas non plus négliger les entreprises privées comme celles de téléphonie ou de construction qui recherchent des profils comme le vôtre.

Enfin, reste le CAPA.

Aussi, la réponse ne dépend que de vous. Qu'est-ce qui vous plairait le plus ? Le manque d'expérience est négligeable au regard de l'envie que vous avez et de ce que vous pouvez apporter à une structure.